

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

**Nombre de
Conseillers**

En exercice – 14

Présents – 14

Votants – 14

Absents - 0

Représentés - 0

Non votants - 0

Séance du mardi 04 février 2025

quatre février deux mille vingt-cinq à 19h30

Le Conseil Municipal de Frambouhans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire Franck VILLEMMAIN

Etaient présents : Franck VILLEMMAIN, Vanessa GUINCHARD, David CHATELAIN, Charles MONNET, Thomas TOURNIER, Véronique BARTHOULOT, Myriam CAILLE, Jean-Pierre CALI, Jérôme CHEVALIER, Franck DOME, Ludovic LAMBERT, Sylvain LAURENT, Emilie OUDOT, David PRETRE

Etaient représentés :

Etaient excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : David CHATELAIN
Date de convocation et affichage le 29/01/2025

Délibération n° DE_2025_004

RÉSERVATION DE TERRAIN LOTISSEMENT "AUX ÉCHANGES" LOT N° 3

Réservation 2025 :

Monsieur le Maire a reçu en mairie, le 21 août 2024, M. Sofyane et Mme Nesrine SEROUTOU qui souhaitent réserver le lot n°3 du lotissement "Aux Echanges", composé d'une parcelle de terrain constructible, cadastrée sous le n° AB 491, situé 08 rue des Boutons d'Or, 25140 Frambouhans.

- Lors de sa séance du 04 avril 2023 (délibération DE_2023_023), le Conseil municipal a validé le prix du terrain constructible des réservations 2025 à 80.00 € H.T. le m2 soit 96.00 € T.T.C.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- décide de vendre le lot 3, terrain constructible, d'une superficie de 845 m2, cadastrée AB 491, aux prix de 96 € T.T.C le m2 hors frais de notaire à la charge des acquéreurs,
- charge Me Mylène Pumpel, notaire à Maiche, de rédiger cet acte,
- autorise le Maire à signer les actes notariés ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la vente de ces parcelles.

Un courrier sera envoyé aux intéressés.

Nombre de vote(s) pour : 14

Nombre de vote(s) contre : 0

Nombre d'abstention(s) : 0

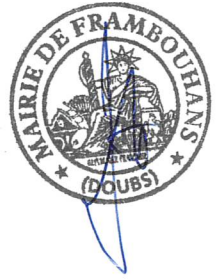
Date de transmission de l'acte: 06/02/2025
Date de réception de l'AR: 06/02/2025
025-212502561-DE_2025_004-DE

A G E D I

Pour copie conforme
Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Montbéliard et publication le mardi 04 février 2025

Le Maire, Franck VILLEMMAIN



Date de transmission de l'acte: 06/02/2025
Date de reception de l'AR: 06/02/2025
025-212502561-DE_2025_004-DE
A G E D I

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Montbéliard et publication le mardi 04 février 2025